



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC d'Argenteuil exprime sa vive déception face à la décision prise par le gouvernement du Québec, de modifier la signalisation au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, de façon à éliminer l'affichage en langue anglaise

Lachute, le 20 décembre 2018 – Les membres du conseil de la MRC d'Argenteuil ont été informés, le 18 décembre 2018, dans une lettre que leur adressait le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, que l'ensemble de l'affichage intérieur et extérieur du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil allait être revu. Ceci implique que le nouvel affichage évacuera toute information en langue anglaise.

Le conseil de la MRC d'Argenteuil déplore cet état de fait et tient à rappeler les valeurs de respect et d'inclusion mises de l'avant par la MRC d'Argenteuil envers la communauté anglophone, l'un des peuples fondateurs d'Argenteuil, et qui depuis des décennies, joue un très important et précieux rôle de pionnière au sein de la communauté argenteuilloise et ce, dans de multiples sphères de la société (mise en place et développement d'institutions scolaires, muséales, agricoles et socio-communautaires, valorisation des sports, des arts, philanthropie, action bénévole, culture, patrimoine, instauration de mesures concrètes de protection de l'environnement, des lacs, des paysages, etc.).

Ainsi, depuis plusieurs décennies, l'action économique, sociale, communautaire et philanthropique argenteuilloise bénéficie d'une contribution significative de la communauté anglo-saxonne, contribution qui va proportionnellement souvent bien au-delà du poids démographique de ces citoyens et citoyennes de chez-nous.

Le visage d'Argenteuil a de très longue date, été positivement influencé par la coexistence francophone-anglophone, et ce, à de multiples égards, dont voici quelques exemples éloquentes :

- Les commissions scolaires de la Rivière-du-Nord (francophone) et Sir-Wilfrid-Laurier (anglophone) logent leurs élèves du niveau secondaire dans un même complexe et ce, depuis plus de quatre décennies. Les élèves anglophones et francophones partagent en toute harmonie les lieux communs, comme la piscine intérieure, la piste d'athlétisme, le terrain de soccer-football, la cafétéria, l'auditorium, la place d'accueil, etc. Cet esprit de partage a permis la démonstration de remarquables preuves tangibles de solidarité lorsqu'en septembre 2011, un incendie a détruit une partie des locaux de la Polyvalente Lavigne, occupés par les étudiants francophones.
- Autre exemple évocateur : en 2012, la ville de Lachute a conclu une entente avec les responsables de l'Église Unie/United Church, afin d'acquérir l'église centenaire sise sur la rue Principale pour y relocaliser la bibliothèque municipale Jean-Marc-Belzile.

- Depuis plusieurs décennies, la MRC compte sur la présence et l'implication de fortes institutions sur son territoire. Mentionnons à titre d'exemples, la Société d'agriculture d'Argenteuil, fondée en 1825, qui est notamment responsable de l'Exposition agricole annuelle d'Argenteuil, l'une des plus anciennes de l'Est du Canada. La Société historique d'Argenteuil pour sa part, a créé et administré pendant plusieurs décennies, le Musée régional d'Argenteuil, vénérable institution muséale présente dans Argenteuil depuis plus de soixante-quinze ans. Dans ces deux cas, la communauté anglophone s'implique sans compter, pour le mieux-être de la collectivité.

Les membres du conseil de la MRC d'Argenteuil se disent étonnés de constater l'ampleur des énergies et des budgets qui seront consacrés par le CISSS des Laurentides à cet exercice de remplacement de l'affichage en place, alors que les maires considèrent plutôt que la priorité absolue en termes de ressources humaines et financières devrait être donnée aux soins et aux services à la clientèle.

De très longue date, les élus de la MRC d'Argenteuil ont exprimé haut et fort leur sincère appréciation et leur attachement historique à la communauté anglophone d'Argenteuil, comme en fait foi notamment le Mémoire rédigé par la MRC d'Argenteuil et déposé en avril 2013 auprès de la Ministre responsable de l'application la Charte de la langue française alors en fonction, dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le projet de loi numéro 14. L'intervention de la MRC d'Argenteuil portait sur l'importance du maintien du statut bilingue accordé à certaines municipalités locales, en vertu de la Loi. Rappelons que sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, 4 des 9 municipalités locales détiennent ce statut bilingue.

La MRC d'Argenteuil est amèrement déçue de la décision de modifier l'affichage en place car, bien qu'il comporte une portion en langue anglaise, cet affichage ne constitue d'aucune façon une menace à la qualité ou à la valorisation de la langue française. Au contraire, l'exclusion de l'affichage en anglais en milieu hospitalier et soins de santé, peut être perçue comme un manque de respect envers les membres d'une communauté fort importante pour Argenteuil, composée des citoyennes et citoyens d'expression anglaise qui ont choisi de vivre dans Argenteuil.

La MRC d'Argenteuil déplore et s'explique mal le manque de souplesse manifesté par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le gouvernement du Québec dans ce dossier. À titre d'exemple, la Résidence Lachute, centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) situé au centre-ville de Lachute, à proximité de l'hôpital d'Argenteuil, détient le statut de CHSLD anglophone reconnu par la Charte de la langue française et par la loi 10. Ce CHSLD accueille des personnes âgées qui reçoivent des services du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil (hôpital d'Argenteuil). La MRC d'Argenteuil craint que les changements à l'affichage briment notamment cette clientèle vulnérable. L'Office québécois de la langue française pourrait-il évaluer le contexte avant d'exiger une application uniforme et sans égard aux particularités régionales ?

Les élus municipaux de la MRC d'Argenteuil comprennent parfaitement et souscrivent pleinement à l'objectif de protéger, de valoriser et de renforcer la langue française au Québec. Cependant, on peut se poser la question si le retrait d'informations dans l'affichage destiné aux personnes anglophones en milieu hospitalier, est la mesure qui permettra d'atteindre les objectifs de l'OQLF. Une telle mesure est davantage susceptible d'engendrer des incertitudes et des inquiétudes auprès d'une clientèle parfois vulnérable, plutôt que de valablement favoriser la valorisation de la langue française au sein de la population québécoise, d'autant plus que l'affichage présentement en place au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil respecte la norme de prédominance du français par rapport à l'anglais dans l'affichage.

La MRC d'Argenteuil a particulièrement à cœur la défense des droits des minorités linguistiques au Canada, comme en témoigne notamment une résolution adoptée unanimement le 28 novembre 2018, en soutien à la communauté franco-ontarienne à la suite de l'annonce par le gouvernement provincial ontarien, de sévères coupures budgétaires dans les services dédiés aux francophones de l'Ontario.

Les élus municipaux de la MRC d'Argenteuil oeuvrent au quotidien à la défense du bien commun et sont soucieux du bien-être de leurs concitoyens et concitoyennes. Par conséquent, ils demandent aux autorités compétentes de se pencher rapidement sur une solution qui saura respecter les droits des anglophones et la MRC d'Argenteuil, à titre de gouvernement de proximité, indique sa volonté d'être consultée dans le cadre d'une telle démarche.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière

Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC d'Argenteuil

450 562-2474

mcarriere@argenteuil.qc.ca